



ANNEXE 2

**AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRE SUR UN EMPLOI OUVERT DANS
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

(Document à adresser par les établissements au bureau DGRH B2-2)

ETABLISSEMENT

Dénomination de l'établissement : **UNIVERSITÉ PAUL-CEZANNE (AIX-MARSEILLE 3)**
3, AVENUE ROBERT SCHUMAN
13628 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

N° RNE de l'établissement : **0132364 Z**

Emploi à pourvoir : **n° 0962**

Discipline, libellée en clair : **H 1900 profil hand-ball et polyvalences**

Création :

Vacance : Madame BUTTARELLO épouse LEGRAND Ariane, mutation université de Grenoble 01.09.2009
(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

Susceptible d'être vacant :

(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

LISTE DES CANDIDATS CLASSES

RANG	NOM - PRENOM	CORPS	DISCIPLINE	AFFECTATION OU SITUATION ANTERIEURE
1	DESCHAMPS Dominique	Chargé d'ens HC	EPS	Université Paul Cézanne
2	PARAT Stéphanie	PRCE CN	EPS	Collège Henry Fabre à Vitrolles
3	ABADIE Dominique	PEPS CN	EPS	Détachement auprès de l'UNSS

*Joindre le dossier complet du candidat classé n°1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap. IV a, b, c, d, e, de la note de service).

En cas de défection du candidat veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DGRH B2-2 le dossier complet.

Fait à Marseille, le 29 janvier 2010
Le Président de l'Université,

Marc PENA

